Image not found or type unknown

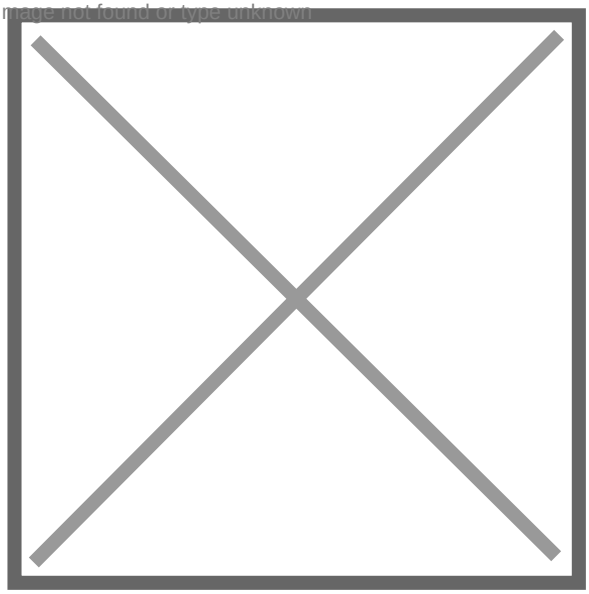

[b]fausse déclaration lieu de naissance[/b]

Par **wolfram**, le **19/07/2012** à **19:32**

Bonjour,

La personne en question est née à LA FERTE GAUCHER. C'est ce qui figure sur des actes notariés ou des décisions judiciaires la concernant.

Sur tous les documents produits dans le ressort de ce Commissariat, son lieu de naissance est LA FERTE SOUS JOUARRE. Mains courantes et Procès verbaux sur lesquels figure la mention qu'il les a relus avant de persiister et signer.

Comment est-il possible qu'un service de police judiciaire recueille et propage une fausse information sans contrôle d'identité sur une pièce justificative.

Quel peut-etre le but d'une telle manoeuvre, de sa part, de la part de la police. ?

Merci pour vos informations.

Par **wolfram**, le **02/08/2012** à **22:08**

Je n'apprécie pas qu'un "modérateur" se soit autorisé à supprimer le message que j'avais mis où je relevais qu'après que 83 personnes aient consulté mon message précédent, aucun membre des corps participant ou auxiliaire à la police judiciaire (avocats et juristes y compris) n'ait jugé utile de formuler une opinion ou explication.

Ayant moi-même été responsable du fichier et des dossiers d'un organisme participant à la

Sécurité de la Nation, j'ai mon hypothèse sur les causes ayant pu conduire à cette tentative de dissimulation.

Je ne l'ai pas émise jusqu'à maintenant afin dde ne pas influencer une éventuelle réponse.

Il faut aussi savoir assumer que experatoo ne donne pas réponse à toutes les questions.

Wolfram. ..... Le tungstène, noir et dur qui soumis à une forte tension illumine vivement le débat.....

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés